

6 août 2024

BULLETIN ARBORICULTURE FRUITIÈRE

Bulletin Arboriculture N°29 – Réf BSV N°24



À Retenir

TOUTES ESPÈCES : Pacte de la haie

ABRICOTIER, PÊCHER, PRUNIER : Monilia

PÊCHER, ABRICOTIER : Tordeuse Orientale

POMMIER, POIRIER : Tavelure, Conservation, Carpo, TOP

POMMIER : Maladie de la suie, Zeuzère, Coups de soleil, Capua

POMMIER, KIWI : Punaises

POMMIER, POIRIER : Maturité

TOUTES ESPÈCES : Irrigation

TOUTES ESPÈCES : Pacte de la haie

Le Conseil Départemental 31 soutient depuis 1998 la plantation de haies par les agriculteurs. Le programme départemental de plantation de haies est suspendu pour s'inscrire dans le nouveau dispositif national du « Pacte de la Haie ». Ainsi, en Haute-Garonne, Arbres et Paysages d'Autan, en tant que chef de file, le Conseil Départemental, la Chambre d'agriculture, la Fédération Départementale des Chasseurs et Racines Fertiles ont choisi d'allier leurs compétences au service de la plantation d'arbres et de haies champêtres. En arboriculture fruitière, l'intérêt de l'implantation de haies avec des espèces pertinentes en bordure des vergers a largement démontré son intérêt (réserve d'auxiliaires et de pollinisateurs, protection contre le vent). Si vous avez un projet de ce type, n'hésitez pas à contacter Arbres et Paysages d'Autan (05 34 66 42 13) ou Lucie Juillard au Conseil Départemental (05 34 33 38 14), au plus tard le 22 septembre.

ABRICOTIER, PÊCHER, PRUNIER : Monilia

Les niveaux de dégâts sont variables d'une parcelle à l'autre, mais restent favorisés par les nombreux éclatements d'épiderme. La protection préventive doit se poursuivre régulièrement, selon les pluies et les irrigations (cf liste des produits bulletin du 9 juillet).

PÊCHER, ABRICOTIER : Tordeuse Orientale

Les interventions sur le pic d'éclosions de la G3, actuellement en cours, ont dû être réalisées.

En **agriculture biologique**, renouvelez la Carpovirusine evo2^{AB} tous les 12 jours maximums.

POMMIER, POIRIER : Tavelure

La situation est saine dans la grande majorité des parcelles, où une application à base de cuivre ou de captane toutes les 3 ou 4 semaines suffira. Si présence de taches, maintenez une lutte préventive contre les repiquages avec du captane.

En **agriculture biologique**, sur les parcelles avec taches, poursuivez la lutte contre les repiquages avec 0.5 kg/ha de bouillie bordelaise^{AB} ou intervenez en stop en utilisant 5 kg/ha de carbonate de potassium.

POMMIER : Maladies de la suie et des crottes de mouches

En **agriculture biologique**, maintenez une couverture toutes les 3 semaines ou 50 mm maximum, même sans tavelure, en alternant des applications de carbonate de potassium et de cuivre.

POIRIER, POMMIER : Maladies de conservation

La lutte préventive doit débuter 4 semaines avant la récolte, voire 6 semaines avant en cas de pression gléosporiose les années précédentes. Ensuite, renouvelez les traitements en alternant les matières actives.

- Bellis (pyraclostroline + boscalid) à 0.8 kg/ha (56 €/ha, max 2 traitements/an en conservation, dar = 7j)
- Luna expérience (fluopyram + tébuconazole) à 0.75 l/ha (71 €/ha, max 1 traitement/an, dar = 14j, H361d)
- Stampa ou Géoxe WG = Safir WG (fludioxonil) à 0.4 kg/ha (61 ou 72 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)
- Botrefin plus ou Switch (fludioxonil + pyriméthanil) à 0.96 kg/ha (132 ou 167 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 3j, uniquement sur poirier)
- Pomax (fludioxonil + pyriméthanil) à 1.6 l/ha (136 €/ha, max 2 traitements/an, dar = 3j)

En **agriculture biologique**, les produits spécifiques ont des efficacités extrêmement limitées.

POMMIER, POIRIER : Carpocapse, Tordeuse Orientale

Une application a dû être réalisée dans la totalité des parcelles en fin de semaine dernière.

En **agriculture biologique**, renouvelez le Madex pro ^{AB} tous les 12 jours maximums.

POMMIER : Zeuzère, Capua

Les vols sont toujours en cours. Les interventions avec les Bacillus Thuringiensis ^{AB} sont à renouveler en fonction du lessivage, et au maximum tous les 12 jours. Soyez très rigoureux sur les jeunes plantations et en **agriculture biologique**.

POMMIER : Coups de soleil

Si cela n'a pas été fait, positionnez une barrière physique, qui aura également une action répulsive sur certains insectes.

- Baraka (argile calcinée) ^{AB} à 30 kg/ha (60 €/ha)
- Clé'flo (crème d'argile) ^{AB} à max 15 l/ha (72 €/ha, max 15% de concentration)
- Calsun ou Caliamu (carbonate de calcium) ^{AB} à 20 l/ha (96 €/ha)
- Invelop White protect (talc) ^{AB} à 50 kg/ha (120 €/ha) puis 25 kg/ha en renouvellement (max 150 kg/an, dar = 21j)

POMMIER : Punaises

Désormais, tous les stades sont présents dans les parcelles. Sur les variétés de pommes impactées l'année dernière, on observe une intensification des symptômes. Des interventions sont possibles mais elles auront une action éphémère et doivent être réservées à des situations à problèmes ; sous peine de perturber tous les insectes auxiliaires.

- Deltastar ou Décis protech (deltaméthrine) à 0.83 l/ha (11 ou 12 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 7j)
- Lambdastar ou Karaté zéon (lambda-cyhalothrine) à 0.075 l/ha (5 ou 7 €/ha, max 3 traitements/an, dar = 7j)

En **agriculture biologique**, il n'existe pas de moyen de lutte spécifique.

KIWI : Punaises

Le Bureau Interprofessionnel du Kiwi préconise des interventions préventives durant le mois d'août. Ces interventions auront une action éphémère, et doivent être réservées à des situations à problèmes ; sous peine de perturber tous les insectes auxiliaires. Le Deltastar (cf ci-dessus) a obtenu une dérogation d'utilisation en ce sens. Compte-tenu de la modification de la LMR de ce produit, ce sera sa dernière année d'utilisation possible en kiwi. Le BIK a donc œuvré pour homologuer un second produit : le Trébon (etofenprox) à 0.4 l/ha (max 1 traitement/an, dar = 7j).

En **agriculture biologique**, il n'existe pas de moyen de lutte spécifique.

POIRIER : Maturité du 2 août

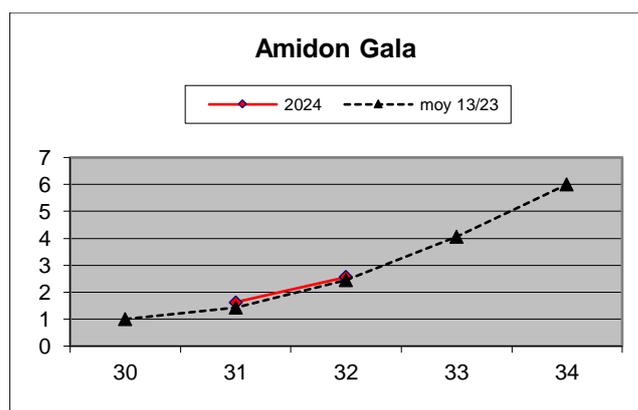
Les fermetés de **WILLIAMS** sont désormais toutes inférieures à 7 kg/0,5 cm² et les récoltes se poursuivent. La variété **LOUISEBONNE** a également atteint sa maturité optimale de cueillette. Les fermetés de **CONFERENCE** (6.5 kg) et **ABBE FETEL** (6 kg) sont encore légèrement au-dessus des seuils de déclenchement (6 et 5 ;5). Dans tous les cas, les niveaux de sucre sont très bons cette année.

POMMIER : Maturité du 5 août

GALA

semaine 32	2024	moy 13/23	normes
amidon de 1 à 10	2,56	2,46	4 à 7
fermeté en livres/cm ²	20,24	19,87	min 16
sucres en °brix	10,49	9,76	min 11

L'évolution de la régression de l'amidon reste conforme à la normale (cf courbe ci-dessous, données CD31). Comme prévu, le stade minimum de 4 pour une conservation longue sera atteint la semaine prochaine pour les parcelles les plus précoces. La fermeté et le taux de sucre sont légèrement au-dessus de la moyenne. Calibre et coloration restent par contre problématiques....



INOBI

semaine 32	2024	normes
amidon de 1 à 10	1,83	4 à 7
fermeté en livres/cm ²	22,77	min 16
sucres en °brix	11,51	min 11

Cette nouvelle variété est donnée pour une maturité une semaine après Gala. Les analyses le confirment, avec un niveau minimum d'amidon qui sera atteint dans une quinzaine de jours. Par contre, les contrôles de maturité mettent en évidence une proportion importante de fruits avec des développements de pourritures internes.

TOUTES ESPÈCES : Irrigation

Entre le 29 juillet et le 4 août, à l'exception d'une partie du Comminges où les pluies ont amené jusqu'à 30 mm, les précipitations n'ont pas couvert les besoins théoriques ($ETM = ETR \times Kc$) en mm :

kiwi	pommier	pêcher	prunier	abricotier	noisette	amandier
48	42	42	36	17	30	25

En goutte-à-goutte, amenez de 2 à 3 mm/j selon les espèces et les pluies. En micro-asperion, les apports doivent correspondre à 50% de l'ETR. En asperion sur frondaison, les apports doivent correspondre à l'ETR. Dans tous les cas, fractionnez au maximum vos interventions.

	goutteurs			micro asperseurs			asperseurs		
densité	4800/ha	1500/ha	2500/ha	5 x 4	5 x 3	5 x 3	21x24	18x20	18x18
débit	1,6 l/h	4 l/h	1,6 l/h	32 l/h	35 l/h	40 l/h	1,8 m3/h	1,5 m3/h	1,5 m3/h
pluviométrie en mm/h	0,8	0,6	0,4	1,6	2,3	2,7	3,6	4,2	4,6
Apport max du 5 au 11 août	3 mm/j			25 mm			50 mm		
Durée max du 5 au 11 août	4h/j	5h/j	7h/j	15h30	11h	9h	14h	12h	11h
Apport min du 5 au 11 août	2 mm/j			0 (Comminges)			0 (Comminges)		
Durée min du 5 au 11 août	2h/j	4h/j	6h/j						

Vos interlocuteurs :

Conseil départemental de la Haute-Garonne :

Anne Penavayre, conseillère pour l'arboriculture : Tel : 06.29.58.02.17

Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne :

Aymeric Desarnauts et Leslie Quadri

La Chambre d'agriculture de Haute-Garonne est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par Chambre d'agriculture France (CDA France).

Ce document est basé sur des observations réalisées dans des vergers du département et sur l'analyse de risque du Bulletin de Santé du Végétal, consultable sur le site internet de la CRAO : www.occitanie.chambre-agriculture.fr/

Pour le détail des méthodes alternatives, consultez le guide ARBO du Sud Ouest : <https://occitanie.chambre-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-guide-arbo-du-sud-ouest-2023/>

Source tarifs : Coûts 2024 des approvisionnements en arboriculture – Chambre d'agriculture du Vaucluse

